

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session Hiver 2011**

**Pol 5911-20  
Politique de l'environnement  
Mardi 14h00-17h00**

**Professeure : Maya Jegen  
Bureau : A-3585  
Téléphone : 987-3000 # 4045  
Courriel : [jegen.maya@uqam.ca](mailto:jegen.maya@uqam.ca)**

**Heures de disponibilité : après le cours ou sur rendez-vous**

---

**Description du cours (annuaire de l'UQAM)**

*Examen des problèmes environnementaux selon une perspective de politiques publiques. Dimensions sociales, économiques, politiques, administratives et juridiques du développement durable. Analyse de la gouvernance environnementale au niveau local, national et international, avec une attention spéciale aux politiques canadiennes et québécoises. Configuration des acteurs de la politique environnementale (gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé.) Processus décisionnels, instruments législatifs et réglementaires, enjeux actuels.*

---

**Objectifs**

- sensibiliser les étudiant-es aux principaux enjeux de la politique environnementale
- reconnaître les intérêts et idées des divers acteurs qui interviennent dans le processus politique
- identifier les forces et faiblesses des instruments en matière de politique environnementale au Canada

---

**Pédagogie**

D'une part, l'enseignement est basé sur des exposés magistraux et complété par la présentation d'une personne-ressource et des documents audiovisuels. Les lectures indiquées doivent être faites *avant* chaque cours. Elles seront reprises en partie dans le cours, mais complétées par d'autres éléments de matière. D'autre part, une partie du cours sera consacrée à une activité de simulation où chaque étudiant-e représentera la position d'un participant aux négociations sur le changement climatique. La participation des étudiants-es est encouragée au long du cours.

---

## Évaluation

La note finale du cours sera composée des éléments suivants :

- Un examen final qui portera sur l'ensemble de la matière du cours et aura lieu le **19 avril 2011** en classe. Il sera divisé en deux parties :

1) la première partie sera composée de trois questions à développement court (max. 1/3 page par question) et comptera pour 20% de la note finale ;

2) la deuxième partie sera composée de deux questions à développement long (à choisir parmi trois questions ; max. 2 pages par question) et comptera pour 30% de la note finale.

Aucun document ne sera admissible lors de l'examen (à l'exception d'un dictionnaire français).

- Une activité de simulation qui aura lieu les **15 et 22 mars 2011** en classe. Cette activité sera évaluée comme suit :

1) *Simulation* (25% de la note finale) : Habiter le personnage (représenter la position de l'État, de l'OIG ou de l'ONG); préparer le dossier; participer de manière crédible et constructive; présence lors des deux simulations.

2) *Aide-mémoire* (25% de la note finale) : Chaque participant rédige son propre aide-mémoire et le remet après la réunion de simulation. L'aide-mémoire doit inclure les sections suivantes : contexte; objectifs du participant; idées et intérêts socioéconomiques défendus; lignes (*talking points*); lignes rouges (*red lines*)/réponses aux objections.

Présentation formelle de l'aide-mémoire: 3 pages dactylographiées maximum, références de recherche incluses en notes de bas de page selon les normes académiques; police Times 12; 1,5 interligne; indiquez sur la page de couverture vos noms, numéros d'étudiant, le titre et le sigle du cours ainsi que l'acteur que vous représentez; remettez deux copies de votre aide-mémoire: une seule vous sera rendue avec des commentaires; ceux qui ne remettront qu'une seule copie ne prendront connaissance que de leur note. ***Alternativement, vous pouvez me remettre votre aide-mémoire comme pièce jointe (fichier Word) par courriel.***

---

## Plan de cours

Date	Thème	Lecture
11.01.2011	Introduction et présentation du cours	
18.01.2011	Les enjeux et approches en matière de politique environnementale	Hessing et al. 2005 : ch. 1

25.01.2011	Le contexte socio-économique au Canada et au Québec	Hessing et al. 2005 : ch. 2
01.02.2011	Le contexte institutionnel au Canada et au Québec	Hessing et al. 2005 : ch. 3
08.02.2011	Le contexte institutionnel international : l'exemple du changement climatique	Barb�ris, Jean-Jacques 2010. GIEC 2007 : 1-21 <i>Textes disponibles sur Moodle</i>
15.02.2011	Les acteurs de la politique environnementale	Hessing et al. 2005 : ch. 4
22.02.2011	La mise � l'agenda et la participation publique : l'exemple du BAPE	Hessing et al. 2005 : ch. 5
01.03.2011	<i>Semaine de lecture</i>	
08.03.2011	Hugo S�guin, <i>Equiterre</i> : La politique environnementale du point de vue de la soci�t� civile	
15.03.2011	Simulation	
22.03.2011	Simulation	
29.03.2011	Comment �laborer une politique environnementale	Hessing et al. 2005 : ch. 6 & 7
05.04.2011	Comment mettre en �uvre une politique environnementale	Hessing et al. 2005 : ch. 8
12.04.2011	Comment �valuer une politique environnementale	Hessing et al. 2005 : ch. 9
19.04.2011	Examen final	

### **Lectures obligatoires**

Hessing, Melody, Howlett, Michael and Tracy Summerville 2005. *Canadian Natural Resource and Environmental Policy: Political Economy and Public Policy* (2<sup>nd</sup> ed). Vancouver : UBC Press.

Le livre est disponible   la COOP-UQAM.

Une bibliographie et des textes en fran ais en rapport avec les sessions individuelles seront mis   disposition sur *Moodle* ([www.moodle.uqam.ca](http://www.moodle.uqam.ca)) et feront partie de la mati re   examen.

---

«Le Centre Paulo Freire est un centre de ressources et de monitorat pour les  tudiants et  tudiantes du D partement de science politique (...) Les rencontres avec les  tudiant-es se font sur une base volontaire, individuelle et sans rendez-vous. Le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 11h  

16h pour les étudiant-es du premier cycle (...) Local : A-3645 (troisième étage du pavillon Hubert-Aquin)».

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement